



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

Les élections municipales auront lieu dimanche le 5 novembre prochain. Tel qu'il a été annoncé, un seul poste est en élection, soit celui de maire de la municipalité.

CANDIDATURES

Les deux candidats au poste de maire sont:

Monsieur Pierre Tremblay, (maire sortant) 2863, route du Fleuve, Les Éboulements et

Monsieur Pierre Tremblay, (conseiller sortant au poste n° 5) 110, chemin des Marguerites à Saint-Joseph-de-la-Rive.

Tous les membres du conseil municipal ont été élus par acclamation :

Poste n° 1: Madame Sylvie Bolduc conserve son siège;

Poste n° 2: Monsieur Johnny Gauthier, succède à Madame Ruth Tremblay ;

Poste n° 3: Monsieur Jimmy Perron succède à Monsieur Régis Pilote;

Poste n° 4: Monsieur Emmanuel Deschênes conserve son siège;

Poste n° 5: Monsieur Mario Desmeules, succède à Monsieur Pierre Tremblay;

Poste n° 6: Madame Diane Tremblay conserve son siège.

BUREAU DE VOTE

Le 5 novembre, jour du scrutin, les bureaux de vote seront ouverts de 10 h à 20 h à la salle municipale, 2335, route du Fleuve aux Éboulements. Soyez nombreux à exercer votre droit, en votant pour le candidat de votre choix .

CONDITIONS REQUISES POUR VOTER

Pour voter, une personne doit être inscrite sur la liste électorale;

Elle doit avoir 18 ans ou plus le jour du vote et remplir les conditions suivantes:

Posséder la citoyenneté canadienne;

Ne pas être sous curatelle (*une personne est sous curatelle si un tribunal l'a reconnue inapte, de façon totale et permanente, à prendre soin d'elle-même et à administrer ses biens*);

Ne pas être privée de ses droits électoraux;

Être domiciliée dans la municipalité et habiter au Québec depuis au moins 6 mois, ou,

Être propriétaire d'un immeuble ou occupante d'un établissement d'entre-

prise depuis au moins 12 mois au 1^{er} septembre.

IMPORTANT

Pour voter, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants:

Votre carte d'assurance maladie;

Votre permis de conduire;

Votre passeport canadien.

À défaut d'avoir en main votre carte d'identité, vous serez dirigé(e) vers la table de vérification de l'identité de l'électeur afin de remplir les documents requis, accompagné d'une personne pouvant attester votre identité.

SI VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS À VOTER...

Le personnel du bureau de vote est là pour vous faciliter la tâche. Vous pourrez obtenir de l'aide si vous êtes incapable de marquer votre bulletin de vote.

Les personnes ayant une déficience visuelle peuvent voter seules, en utilisant un gabarit qui leur sera remis. Elles seront informées de l'ordre dans lequel les noms des candidats figurent sur le bulletin de vote.

La première séance du nouveau conseil municipal aura lieu lundi le 13 novembre à 20 h.

DANS CE NUMÉRO	
Élections municipales	1
Urbanisme	2
Grande générale de Noël	2
Du côté de la bibliothèque	3
Camp Le Manoir	3
Avis - Petites annonces	4

Pour obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec la présidente d'élection Madame Linda Gauthier
Par courriel à: lindagauthier@leseboulements.com
Ou 418-489-2988, poste 6502

URBANISME

Le territoire de la municipalité des Éboulements offre des paysages parmi les plus beaux de la région de Charlevoix, et même parmi les plus beaux du Québec!

Le fleuve Saint-Laurent, la plaine côtière, les plateaux agricoles et forestiers, les collines et les montagnes qui se sont créées à la suite de plusieurs événements géologiques et géomorphologiques expliquent en partie cette réalité. À cela, s'ajoutent la diversité des milieux humains existants, tels que les hameaux villageois, les fermes et autres bâtiments agricoles ainsi que les résidences de villégiature surplombant les beautés environnantes.

Toutefois, ces particularités physiques uniques de notre paysage ne sont pas sans causer d'inconvénients sur le plan de l'occupation du territoire.

À la fin de la dernière ère glaciaire il y a environ 10 000 ans, la mer qui s'est créée et qui a monté à 180 mètres plus haut que celle aujourd'hui, a déposé un bon nombre de sédiments à même la falaise qui sépare aujourd'hui le village des Éboulements du secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive, ainsi que partout en bordure du fleuve. Ces dépôts, composés majoritairement d'argile, de silt et de sable fin, occasionnent aujourd'hui une sensibili-

té sur le plan de la stabilité des sols dans ces secteurs.

Bon nombre de municipalités sont aussi affectées par ces contraintes au Québec. Celles-ci ont occasionné dans le passé - à certaines périodes et dans certains secteurs plus critiques - des glissements de terrain qui ont emporté des résidences et d'autres types d'habitations.

À la suite de ces faits regrettables, c'est en 2013 que le ministère de la Sécurité publique a décidé de cartographier toutes les zones présentant des risques de mouvements de sols dans les municipalités qui présentaient ces contraintes à l'aménagement et de mettre en place un cadre normatif relatif à l'utilisation du sol.

La municipalité des Éboulements a donc été, à partir de ce moment, touchée par ces nouveaux éléments.

Nous avons dû dès lors intégrer cette nouvelle cartographie et ce cadre normatif à l'intérieur de notre règlement de zonage actuel.

Il est donc très important de vous rappeler que depuis, la plupart des travaux projetés dans ces zones de mouvements de sols sont interdits.

Pour qu'ils puissent être autori-

sés, la réglementation exige que les propriétaires de terrains situés dans ces zones mandatent un professionnel (ingénieur civil, géologue, géotechnicien) pour produire une étude de caractérisation qui confirmera si les travaux projetés sont réalisables et si oui, les informeront des précautions à prendre avant, pendant ou après ces travaux.

Cette étude doit être déposée à l'inspecteur en bâtiment de la municipalité au même moment que le formulaire de demande de permis.

Par la suite, le dossier complet est étudié par le comité consultatif en urbanisme (CCU) qui émet une recommandation, laquelle est acheminée au conseil municipal afin que ce dernier approuve ou non la demande. Si elle est acceptée, l'inspecteur peut alors délivrer le permis demandé dans la zone de mouvements de sols. Il faut considérer un minimum de quatre semaines pour que toute cette procédure puisse être appliquée.

Pour de plus amples informations sur le sujet ou si vous désirez vérifier si vous êtes touché par une zone de mouvement de sols, vous pouvez communiquer avec moi ou avec Monsieur Jean-Paul Pilote, inspecteur en bâtiment pendant les heures d'ouverture.

Mathieu Bilodeau

Chargé de projet et responsable de l'urbanisme



**Grande générale de Noël !
samedi 18 novembre
Au nouveau pavillon d'accueil
face au Musée maritime
En continu, dès 10 h !**

Lettres au Père Noël et bricolage à la Papeterie Saint-Gilles;

Marché de Noël;

Solde d'inventaire au Musée; Cueillette de denrées alimentaires non-périssables...

*12 h à 14 h : Présence du Père Noël ;
14 h : Lecture du conte « La dinde de Noël » de Cédric Loth ;*

Boissons chaudes, tourtière et biscuits en vente sur le site.

Séance photo payante avec Monsieur Louis Laliberté

Artistes, artisans et maraîchers de la municipalité sont les bienvenus !

Réservez votre espace gratuit au 418 635-1131.

Marie-Hélène Thivierge
Musée maritime de Charlevoix

EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE

HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE ARGENTIQUE : actuellement exposée jusqu'à fin décembre. De la fin du 19^e siècle à l'arrivée de l'image numérique. Plusieurs photos d'époque et appareils photos de 1902 à 1995.

RENCONTRES D'AUTEUR à la Bibliothèque

Dans le cadre des activités organisées pour les jeunes, les élèves de la maternelle à la 6^e année ont rencontré Madame Claudine Paquet, auteure de littérature jeunesse et romancière, sur le thème « *Comment écrire un livre ?* ».

Les élèves ayant été bien préparés par les professeurs, ils ont pu profiter de l'expertise de Madame Paquet à partir de l'écriture jusqu'à la fabrication d'un livre. Trois rencontres ont eu lieu à raison d'une heure par groupe avec de très beaux échanges! Madame Paquet a bien apprécié l'accueil fait par le milieu, elle a mentionné que nous avons une très belle bibliothèque!

Bravo aux élèves pour leur participation, aux professeurs pour leur implication et à Madame Rita Tremblay pour l'organisation de cette activité qui sera réinvestie en classe tout au long de l'année!



CARTE MUSÉO, des musées à emporter !

La carte MUSÉO offre la chance aux **abonnés** des bibliothèques du Réseau BIBLIO de partir à la découverte de musées et de leurs expositions.

Pour profiter du service, l'abonné n'a qu'à venir à la bibliothèque Félix-Antoine-Savard et emprunter la carte. Celle-ci donne accès aux musées suivants : Musée d'art contemporain de Baie-St-Paul, Musée de la Civilisation, Musée maritime du Québec, Musée de l'Amérique francophone, Musée Marius-Barbeau, Musée minéralogique et minier de Thetford-Mines. Se sont ajoutés récemment : Musée de Charlevoix, Musée de la mémoire vivante, Musée la Lorraine. Cette carte est valide pour 2 adultes et 2 enfants âgés de 16 ans et moins et le prêt est d'une durée de 7 jours non renouvelable.

RESSOURCES NUMÉRIQUES pour les abonnés

La plate-forme **PRETNUMERIQUE.CA** offre une collection de livres numériques pour tous et la plate-forme **RBDIGITAL** offre une collection de magazines numériques pour tous. Plus de 30 magazines en français et en anglais (Coup de pouce, Paris Match, Géo et bien d'autres) dont neuf viennent tout juste d'être ajoutés.

Les abonnés ont maintenant accès au site Web Protégez-vous. La version numérique offre des articles regroupés par catégories et donne accès à tous les tests de produits du mois courant et des années antérieures.

REMERCIEMENTS

Un remerciement tout spécial à

Monsieur Antoine Bradet qui a réparé gratuitement notre équipement et également à **Monsieur Matthew Tremblay**, propriétaire de l'Auberge l'Authentique, d'avoir offert gratuitement un repas à Madame Claudine Paquet, conférencière à notre activité « Rencontres d'auteur ».

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Vous souhaitez donner un peu de votre temps à votre communauté! Venez à la bibliothèque nous serions très heureux de vous accueillir dans notre belle équipe et vos compétences nous seront très utiles. Pour les intéressés, un 7^e poste est vacant au Conseil d'administration.

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

La bibliothèque sera fermée à compter du 21 décembre jusqu'au 6 janvier 2018, **réouverture le dimanche 7 janvier 2018.**

Nous joindre:

bibliotheque@leseboulements.com Télé

phone: 418 489-2990

Portail Internet:

www.mabibliotheque.ca/leseboulements

Francine Bolduc
Membre du CA



**CAMP
LE MANOIR**

SALLE D'ENTRAÎNEMENT
TARIF MENSUEL

40 \$ individuel
70 \$ familial (valide pour deux adultes résidant à la même adresse avec ou sans enfant et au maximum deux jeunes âgés entre 12 et 17 ans.)

NOUVEAU TARIF ANNUEL

320 \$ individuel (réduction de 100 \$ avec l'ancien tarif)
580 \$ familial (réduction de 140 \$ avec l'ancien tarif)

Thomas Le Page-Gouin
Directeur-général
Camp Le Manoir
<http://www.camplemanoir.qc.ca>

AVIS ET PETITES ANNONCES



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Linda Gauthier, directrice générale de la municipalité des Éboulements:

QUE le règlement n° 180-16 intitulé: « *Règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage n° 117-11 de la municipalité des Éboulements afin d'agrandir les limites de la zone M-09 à même une partie de la zone A-22* »,

Est entré en vigueur le 12 octobre 2017 à la suite de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Charlevoix.

Une copie de ce règlement est disponible au bureau de la municipalité ainsi que sur le site internet leseboulements.com.

Linda Gauthier
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS
2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988
Télécopie : 418 489-2989

Messagerie :
municipalite@leseboulements.com

Maire : Pierre Tremblay
Conseillères : Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Conseillers : Johnny Gauthier
Emmanuel Deschênes
Jimmy Perron
Mario Desmeules



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!
www.leseboulements.com
Page Facebook :
municipalité des Éboulements

VACCIN CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE



Veillez prendre note que la clinique de vaccination antigrippale sans rendez-vous aura lieu à la salle municipale des Éboulements, **mercredi le 15 novembre 2017, de 8 h 30 à 15 h 30.**

IMPORTANT

Lors de votre vaccination :
Portez un vêtement à manches courtes pour faciliter la vaccination;
Apportez votre carte d'assurance maladie.

SOIRÉE COURONNEMENT 60^e Carnaval des Éboulements Le 24 février 2018 à 21 h

Vous avez déjà été Reine ou Duchesse durant les 59 dernières années ?

Si oui nous vous offrons la chance de revenir sur scène pour la grande soirée DIAMANT qui couronnera la Reine de l'édition 2018 et qui soulignera les 60 dernières années du Carnaval des Éboulements.

Votre défi mesdames, pour mettre de l'ambiance à cette soirée, sera d'essayer de reporter LA ROBE ou un accessoire de VOTRE ÉPOQUE. Sinon une robe de soirée sera de mise. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2017 inclusivement pour vous inscrire auprès de Mélanie Deschênes via Facebook ou par téléphone au 418-635-1192. Merci de votre participation!

ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS

Mercredi 1^{er} novembre : Activités régulières
Mercredi 8 novembre : Visite aux résidents de Pierre Dupré
Mercredi 15 novembre : Bingo
Mercredi 22 novembre : Dîner avec cartes
Mercredi 29 novembre : Activités régulières
Mardi 5 décembre : Souper base-ball poche, de retour le 9 janvier 2018
Mercredi 6 décembre : Activités régulières
Mercredi 9 décembre : Souper des fêtes et soirée avec l'orchestre Tempo
Mercredi 13 décembre : Bingo
Fermeture le 13 pour les Fêtes, de retour le 10 janvier 2018. Joyeuses Fêtes!

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI: 13 novembre
LUNDI : 4 décembre

HEURES D'OUVERTURE : le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30. Veillez prendre note que le bureau sera fermé pendant la période des Fêtes.

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE :	LINDA GAUTHIER
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE :	DANIÈLE TREMBLAY
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE :	ANNICK MARTEL
DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET CHEF POMPIER :	GRÉGOIRE BOUCHARD
CHEF D'ÉQUIPE :	PATRICK BOUCHARD
CHARGÉ DE PROJET ET RESPONSABLE DE L'URBANISME :	MATHIEU BILODEAU
INSPECTEUR EN BÂTIMENT :	JEAN-PAUL PILOTE
Monsieur Jean-Paul Pilote est présent le mardi de chaque semaine de 8 h30 à 16 h.	
SERVICE D'URGENCE :	9-1-1
SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) :	418 635-1215

Votre prochain Écho paraîtra le 20 décembre. Pour informations, communiquer avec Danièle Tremblay, responsable. Courriel : dtremblay@leseboulements.com.